

**PREFECTURE DE LA MOSELLE
BILAN D'ACTIVITE DE LA CDAC POUR 2013**

DATE DE LA REUNION	N° DU DOSSIER	PROJET	VOTE	RECOURS
21/01	117	MARLY Création d'un ensemble commercial de 8 530 m ² de surface de vente par la S.C.C.V «LE VILLAGE COMMERCIAL DE MARLY».	Autorisé par 8 voix pour sur 8 votants	
21/01	121	BITCHE Création d'un magasin à l enseigne «BRICOMARCHE» de 2 990 m ² de surface de vente par la S.A «L'IMMOBILIERE EUROPEENNE DES MOUSQUETAIRES».	Autorisé par 6 voix pour, 2 voix contre, sur 8 votants	
11/02	120	LONGEVILLE-LES-ST-AVOLD Extension de 18 102 m ² de surface de vente de l'ensemble commercial «CORA» par la S.A.R.L «LSA 57».	Autorisé par 7 voix pour, sur 7 votants	
11/02	123	THONVILLE Restructuration du centre commercial City Center Etoile avec extension de 370 m ² de surface de vente du magasin à l'enseigne «H & M».	Autorisé par 7 voix pour, sur 7 votants	
15/03	125	CLOUANGE Extension de 107 m ² de surface de vente de la Z.A.C «Belle Fontaine» par la création d'une boulangerie (39 m ²) et d'un fleuriste (68 m ²) par Monsieur Yvon WATRIN	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
15/03	122	CLOUANGE Extension de 818 m ² de surface de vente de la Z.A.C «Belle Fontaine» par la création de six cellules commerçantes par la S.C.I 7B.	Autorisé par 5 voix pour sur 5 votants	
04/04	126	SARREBOURG Z.A.C «Rives de la Bièvre» Création d'un magasin de fournitures de bureau à l'enseigne «BUREAU VALLEE» de 430 m ² de surface de vente par la S.C.I IMMO 57	Autorisé par 10 voix pour sur 10 votants	
04/04	127	SARREBOURG Z.A.C «Rives de la Bièvre» Création d'un magasin spécialisé en chauffage, carrelage et sanitaires à l'enseigne «AUBADE-POMPAC» de 674,55 m ² de surface de vente par la S.A ETABLISSEMENTS POMPAC	Autorisé par 8 voix pour sur 8 votants	
04/04	128	SARREBOURG Z.A.C «Les Terrasses de la Sarre» Création d'un pressing de 75 m ² de surface de vente par L'ESAT L'EVENTAIL	Autorisé par 8 voix pour sur 8 votants	

13/05	129	BOULAY Extension de 1 120 m ² de surface de vente du magasin à l'enseigne «SUPER U» par la S.A.S BOULAYDIS et la S.A.R.L BOULIMMO	Autorisé par 7 voix pour sur 7 votants	Autorisé par la C.N.A.C le 26/09/2013
13/05	130	HETTANGE-GRANDE Création d'un magasin à l'enseigne «Mr Bricolage» de 2 000 m ² de surface de vente par la S.A.R.L LA FORET	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
03/06	131	SAINT-AVOLD Extension de 665 m ² de surface de vente, par création de quatre cellules commerciales, d'un ensemble commercial existant sur la zone commerciale de l'Agora par la S.A.R.L J.L.S.V	Autorisé par 4 voix pour, 2 voix contre, 1 abstention sur 7 votants	
20/06	124	PUTTELANGE-AUX-LACS Extension de 567 m ² de surface de vente du magasin à l'enseigne «MATCH» par la S.A.S SUPERMARCHES MATCH	Autorisé par 8 voix pour sur 8 votants	
16/09	132	HAUCONCOURT Extension de l'ensemble commercial «Parc des Saules» par la création de 25 cellules commerciales de 7 964 m ² de surface de vente par la S.A.S GNC HOLDING	Autorisé par 8 voix pour sur 8 votants	
16/09	133	BUHL-LORRAINE Z.A.C «Rives de la Bièvre» Création d'un magasin à l'enseigne «COLRUYT» de 998 m ² de surface de vente par la S.A.S IMMO COLRUYT	Refusé par 3 voix pour et 5 abstentions sur 8 votants	Refusé par la C.N.A.C le 15/01/2014
16/09	134	SARREBOURG Z.A.C «Rives de la Bièvre» Création d'un magasin à l'enseigne «JOUE CLUB» de 951 m ² de surface de vente par la S.C.I E.E.S	Autorisé par 11 voix pour sur 11 votants	
16/09	135	SARREBOURG Z.A.C «Rives de la Bièvre» Création de trois cellules commerciales de 1 437 m ² de surface de vente par la S.C.I ANTARES	Autorisé par 11 voix pour sur 11 votants	
11/10	136	AMNEVILLE Modification substantielle du centre commercial «Le Marché des Thermes» et extension par création d'un magasin à l'enseigne «NORMA» de 984 m ² de surface de vente par la S.A.R.L AMNEVILLE DEVELOPPEMENT	Autorisé par 6 voix pour et 2 abstentions sur 8 votants	Demande de modification du projet initial portée par la seule Sté AMNEVILLE DEVELOPPEMENT jugée irrecevable par la C.N.A.C le 15/01/2014

11/10	137	SAINT-AVOLD Extension de 434 m ² de surface de vente, par création de quatre cellules commerciales, d'un ensemble commercial existant sur la zone commerciale de l'Agora par les S.C.I T.P.R, T.H.P et HILAIRE.ST	Refusé par 4 voix pour, 2 rejets et 2 abstentions sur 8 votants	
11/10	138	SAINT-AVOLD Extension de 1 019 m ² de surface de vente, par création de deux cellules commerciales, d'un ensemble commercial existant sur la zone commerciale de l'Agora par la S.A.R.L J.L.S.V	Autorisé par 6 voix pour et 2 abstentions sur 8 votants	
13/12	139	MARANGE-SILVANGE Création d'un ensemble commercial de quatre cellules commerciales de 4 320 m ² de S.V par la S.C OCETHO	Autorisé par 7 voix pour sur 7 votants	Refusé par la C.N.A.C le 24/04/2014
13/12	140	SAINTE-MARIE-AUX-CHENES Extension de 1 233 m ² de surface de vente d'un ensemble commercial comprenant l'extension de 1 173 m ² de surface de vente de l'hypermarché «CORA» et celle de 60 m ² de surface de vente de la galerie marchande par la S.A.S CORA	Autorisé par 9 voix pour sur 9 votants	